

Offre d'emploi :

Enseignant(e) de piano

INTITULÉ DU POSTE

Enseignant(e) de piano : Temps non complet, à raison de 4/20^{ème}

STRUCTURE D'ACCUEIL

La communauté de communes Cingal – Suisse Normande regroupe 42 communes et compte un total de 24 771 habitants. Elle a la compétence culture au travers de la gestion d'une école de musique.

L'école de musique intercommunale de la Cingal Suisse Normande, est un établissement agréé par l'Etat. Elle compte actuellement 9 enseignants et accueille environ 200 élèves sur 4 sites d'enseignement : **Barbery, Boulon, Bretteville sur Laize et Thury-Harcourt-Le-Hom.**

MISSIONS PRINCIPALES

Sous l'autorité de la directrice de l'école de musique, l'agent travaillera en collaboration avec les autres enseignants de l'école de musique et aura pour mission principale l'enseignement de cours de piano sur les sites suivants : Barbery, Boulon, Bretteville sur Laize et Thury-Harcourt-Le-Hom.

Il/elle assurera les principales missions suivantes :

- Enseigner le piano
- Contribuer aux projets culturels et artistiques de la structure
- Préparer les cours de piano
- Assurer l'apprentissage de techniques instrumentales
- Assurer le suivi des études de ses élèves
- Contribuer au développement de la structure
- Participer à des réunions de travail
- Être force de proposition en participant à l'élaboration du projet pédagogique et du projet d'établissement
- Assurer le rayonnement de la structure

PROFIL RECHERCHÉ

Diplôme d'Etat d'Assistant d'Enseignement Artistique Spécialisé de la spécialité (D.E.)

Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant (DUMI)

Diplôme d'Etudes Musicales (D.E.M.) ou Diplôme National d'Orientation Professionnelle (D.N.O.P.)

SAVOIR

Expérience de la pratique musicale d'ensemble (direction, arrangements)

Disposer d'une bonne culture musicale générale

Posséder une expertise dans la pratique instrumentale du piano

Maintenir un niveau d'expert dans cette spécialité avec un exercice régulier et professionnel

Maintenir une connaissance active relative à l'organisation des études dans les conservatoires et écoles de musique

Posséder des connaissances élémentaires en musicologie

Posséder des connaissances approfondies en formation musicale

Maitriser le déchiffrage instrumental

SAVOIR-FAIRE

Direction d'ensemble instrumental et/ou vocal

Savoir accompagner à l'instrument un groupe de musiciens

Maitriser sa spécialité et faire preuve d'ouverture face aux courants et répertoires musicaux

Appliquer et coordonner ses programmes avec ceux de l'équipe et avec le projet d'établissement (en cours d'écriture)

Conseiller les élèves et les accompagner dans leurs choix

Être pédagogue

Adapter sa pédagogie en fonction des publics concernés

Concevoir et planifier la mise en œuvre de projets interdisciplinaires

Innover en cherchant de nouvelles approches pédagogiques

Participer à des formations de sa spécialité ou en cohérence avec le projet professionnel

SAVOIR-ÊTRE

Sens aigu du service public et respect du fonctionnement (lien hiérarchique, procédures...)

Respect de la déontologie de l'enseignement

Devoir de réserve et obéissance à l'autorité

Savoir prendre des initiatives tout en rendant compte

Savoir travailler en équipe

Avoir le sens du contact

Être à l'écoute

Remise en question

Être soucieux d'entraide et de solidarité d'équipe : travail collaboratif

Être disponible pour les usagers et l'équipe

CONDITIONS D'EMBAUCHE

Poste basé sur les sites suivants : Barbery, Boulon, Bretteville sur Laize et Thury-Harcourt-Le-Hom.

Temps de travail : Temps non complet, à raison de 4/20^{ème}

Recrutement par voie contractuelle : CDD de 1 an

Salaire basé sur la grille indiciaire de la Fonction Publique Territoriale : catégorie B, grade d'Assistant d'Enseignement Artistique Principal 2^{ème} classe

Avantages : CNAS

Poste à pourvoir au 01/09/2023

Entretien d'embauche prévu première quinzaine de juin

Date limite de réception des candidatures au 03/08/2023

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Harmonie L'HERNAULT ROULIERE

Directrice de l'École de Musique

Tél. : 06 76 80 47 45

Mail : coledemusique@cingal-suissenormande.fr

CANDIDATURES

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser à l'attention de :

Monsieur Le Président

Communauté de Communes Cingal – Suisse Normande

4 Rue Docteur Gourdin

14 220 THURY-HARCOURT-LE-HOM

Et à envoyer de préférence par courrier avant le **03/08/2023** à :

l.tillon@cingal-suissenormande.fr